



Doc. 13961
27 janvier 2016

Attaques récentes contre des femmes dans des villes européennes: nécessité d'une réponse globale

Amendement¹ n° 7

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 7.7, insérer le paragraphe suivant:

« à reconnaître le rôle important de l'éducation dans la prévention des violences faites aux femmes. Un environnement non violent, libre de toute discrimination fondée sur le genre chez les enfants, joue un rôle vital pour favoriser les attitudes appropriées dès le plus jeune âge. »

Déposé par:

PELKONEN Jaana, Finlande, PPE/DC
ANTTILA Sirkka-Liisa, Finlande, ADLE
GUZENINA Maria, Finlande, SOC
KALMARI Anne, Finlande, ADLE
LOUHELAINEN Anne, Finlande, CE
PARVAINEN Olli-Poika, Finlande, SOC
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE
WALLINHEIMO Sinuhe, Finlande, PPE/DC

1. 2016 - Première partie de session

